

**ASSEMBLEE GENERALE
STATUTAIRE ANNUELLE**

23 février 2014



**BILAN ET COMPTE DE RESULTAT
DE
L'EXERCICE 2012/2013**

FFC

Bilan actif

N° Siret 78444876300028

NAF (APE) 8551Z

Vélodrome national de Saint-Quentin-en-Yvelines

N° Identifiant FR07784448763

1 rue Laurent Fignon

Période du 01/11/12

78180 Montigny-le-Bretonneux

Document fin d'exercice

au 31/10/13

Tenue de compte : EURO

Sage 100 Comptabilité pour SQL Server 16.51

Date de tirage : 23/01/2014

Page : 1

Détail des postes	Valeurs brutes	Amortis. et provisions	Valeurs nettes	Au 31/10/12
Capital souscrit non-appelé (I)				
Capital souscrit non-appelé (I)				
Immobilisations incorporelles	1 258 376,63 €	1 057 551,34 €	200 825,29 €	41 687,08 €
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concessions, brevets, droits simil	1 218 446,97 €	1 057 551,34 €	160 895,63 €	15 241,04 €
Fonds commercial				
Autres immob. incorporelles				
Immob. incorporelles en cours	39 929,66 €		39 929,66 €	26 446,04 €
Avances et acomptes sur immos				
Immobilisations corporelles	5 598 434,81 €	3 952 061,20 €	1 646 373,61 €	1 814 359,03 €
Terrains	397 340,91 €		397 340,91 €	397 340,91 €
Constructions	2 247 581,85 €	1 302 497,47 €	945 084,38 €	987 274,34 €
Installations techn., mat., outil	780 926,43 €	733 313,37 €	47 613,06 €	
Autres immob. corporelles	2 172 585,62 €	1 916 250,36 €	256 335,26 €	429 743,78 €
Immobilisations en cours				
Avances & acomptes				
Immobilisations financières	257 875,37 €	10 220,00 €	247 655,37 €	226 146,84 €
Participations selon mise en équ.				
Autres participations	2 400,00 €		2 400,00 €	
Créances rattach. à des particip.				
Autres titres immobilisés	12 015,24 €		12 015,24 €	12 015,24 €
Prêts	197 238,23 €	10 220,00 €	187 018,23 €	182 812,69 €
Autres immob. financières	46 221,90 €		46 221,90 €	31 318,91 €
TOTAL I	7 114 686,81 €	5 019 832,54 €	2 094 854,27 €	2 082 192,95 €
Stocks et en-cours	2 684 318,08 €	1 801 044,51 €	883 273,57 €	1 031 133,96 €
Matières premières & approvision	2 564 208,39 €	1 790 919,97 €	773 288,42 €	930 879,85 €
En cours de production de biens				
En cours production de services				
Produits intermédiaires & finis				
Marchandises	120 109,69 €	10 124,54 €	109 985,15 €	100 254,11 €

FFC

Bilan actif

N° Siret 78444876300028

NAF (APE) 8551Z

Vélodrome national de Saint-Quentin-en-Yvelines

N° Identifiant FR07784448763

1 rue Laurent Fignon

Période du 01/11/12

78180 Montigny-le-Bretonneux

Document fin d'exercice

au 31/10/13

Tenue de compte : EURO

Sage 100 Comptabilité pour SQL Server 16.51

Date de tirage : 23/01/2014

Page : 2

Détail des postes	Valeurs brutes	Amortis. et provisions	Valeurs nettes	Au 31/10/12
Avances & acomptes versés/com.	29 867,53 €		29 867,53 €	35 053,85 €
Avances & acomptes versés/com.	29 867,53 €		29 867,53 €	35 053,85 €
Créances	2 188 171,88 €	28 823,68 €	2 159 348,20 €	2 603 763,62 €
Clients et comptes rattachés	2 085 656,76 €	21 023,68 €	2 064 633,08 €	2 432 207,47 €
Autres créances	102 515,12 €	7 800,00 €	94 715,12 €	171 556,15 €
Disponibilités	4 007 175,94 €		4 007 175,94 €	5 947 077,16 €
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	4 007 175,94 €		4 007 175,94 €	5 947 077,16 €
Charges constatées d'avance	131 510,88 €		131 510,88 €	134 087,08 €
Charges constatées d'avance	131 510,88 €		131 510,88 €	134 087,08 €
TOTAL II	9 041 044,31 €	1 829 868,19 €	7 211 176,12 €	9 751 115,67 €
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes rembours. d'obligations (IV)				
Primes de rembours. d'obligations				
Ecart de conversion actif (V)				
Ecart de conversion actif (VI)				
TOTAL GENERAL (I à VI)	16 155 731,12 €	6 849 700,73 €	9 306 030,39 €	11 833 308,62 €

FFC

Bilan passif

N° Siret 78444876300028

NAF (APE) 8551Z

Vélodrome national de Saint-Quentin-en-Yvelines

N° Identifiant FR07784448763

1 rue Laurent Fignon

Période du 41 214,00 €

78180 Montigny-le-Bretonneux

Document fin d'exercice

au 41 578,00 €

Tenue de compte : EURO

Sage 100 Comptabilité pour SQL Server 16.51

Date de tirage : 23/01/2014

Page : 3

Détail des postes	Valeurs brutes	Amortis. et provisions	Valeurs nettes	Au 31/10/12
Fonds de dotation			7 622,42 €	7 622,42 €
Fonds de dotation			7 622,42 €	7 622,42 €
Primes d'émission, de fusion				
Primes d'émission, de fusion				
Ecart de réévaluation				
Ecart de réévaluation				
Réserves			490 747,72 €	490 747,72 €
Réserve légale				
Rés. statutaires ou contractuelles			338 298,70 €	338 298,70 €
Réserves réglementées				
Autres réserves			152 449,02 €	152 449,02 €
Report à nouveau			-448 650,29 €	-465 779,02 €
Report à nouveau			-448 650,29 €	-465 779,02 €
Résultat de l'exercice			99 481,45 €	17 128,73 €
Résultat de l'exercice			99 481,45 €	17 128,73 €
Subventions d'investissement				
Subventions d'investissement				
Provisions réglementées				
Provisions réglementées				
TOTAL (I)			149 201,30 €	49 719,85 €
Produits émissions titres particip.				
Produits émissions titres particip				
Avances conditionnées				
Avances conditionnées				
TOTAL (II)				

FFC

Bilan passif

N° Siret 78444876300028

NAF (APE) 8551Z

Vélodrome national de Saint-Quentin-en-Yvelines

N° Identifiant FR07784448763

1 rue Laurent Fignon

Période du 01/11/12

78180 Montigny-le-Bretonneux

Document fin d'exercice

au 31/10/13

Tenue de compte : EURO

Sage 100 Comptabilité pour SQL Server 16.51

Date de tirage : 23/01/2014

Page : 4

Détail des postes	Valeurs brutes	Amortis. et provisions	Valeurs nettes	Au 31/10/12
Provisions pour risques			408 810,61 €	50 530,82 €
Provisions pour risques			408 810,61 €	50 530,82 €
Provisions pour charges			362 844,52 €	374 954,67 €
Provisions pour charges			362 844,52 €	374 954,67 €
TOTAL (III)			771 655,13 €	425 485,49 €
Emprunts obligataires convertibles				
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts & dettes aup. étab. crédit			790 495,06 €	2 715 777,98 €
Emprunts & dettes aup. étab. crédit			790 495,06 €	2 715 777,98 €
Emprunts et dettes financ. divers			13 732,92 €	13 732,92 €
Emprunts et dettes financ. divers			13 732,92 €	13 732,92 €
Avanc. & acptes reçus/com en cours				
Av. & ac. reçus s/com. en cours				
Dettes fourniss. & cptes rattachés			1 103 005,99 €	1 504 416,73 €
Dettes fourniss. & cptes rattachés			1 103 005,99 €	1 504 416,73 €
Dettes fiscales et sociales			1 050 532,45 €	1 088 030,38 €
Dettes fiscales et sociales			1 050 532,45 €	1 088 030,38 €
Dettes sur immo. et cptes rattachés				
Dettes sur immo. & cptes rattachés				
Autres dettes			5 109 775,90 €	5 510 997,78 €
Autres dettes			5 109 775,90 €	5 510 997,78 €
Produits constatés d'avance			317 631,64 €	525 147,49 €

FFC**Bilan passif**Vélodrome national de Saint-Quentin-en-Yvelines
1 rue Laurent Fignon
78180 Montigny-le-Bretonneux**Document fin d'exercice****N° Siret** 78444876300028
NAF (APE) 8551Z
N° Identifiant FR07784448763
Période du 01/11/12
au 31/10/13
Tenue de compte : EURO

Sage 100 Comptabilité pour SQL Server 16.51

Date de tirage : 23/01/2014

Page : 5

Détail des postes	Valeurs brutes	Amortis. et provisions	Valeurs nettes	Au 31/10/12
TOTAL (IV)			8 385 173,96 €	11 358 103,28 €
Ecarts de conversion passif (V) Ecarts de conversion passif				
TOTAL GENERAL (I à V)			9 306 030,39 €	11 833 308,62 €

Détail des postes		Au 31/10/13	Au 31/10/12
CHARGES D'EXPLOITATION			
Coût d'achat des marchandises		326 792,13 €	73 340,69 €
Achats de marchandises		313 930,04 €	55 969,72 €
Variations de stocks de march.		12 862,09 €	17 370,97 €
Consommation exercice /tiers		9 456 888,96 €	10 072 452,33 €
Achats matières premières		400 548,71 €	839 882,60 €
Achats autres approvisionnements			
Variation de stocks Mat./approv.		4 400,25 €	-327 320,26 €
Autres achats et charges externes		9 051 940,00 €	9 559 889,99 €
Impôts, taxes et vers. assimilés		288 116,39 €	308 666,31 €
Impôts, taxes et vers/ assimilés		288 116,39 €	308 666,31 €
Charges du personnel		3 608 912,00 €	3 537 084,85 €
Salaires et traitements		2 527 439,22 €	2 459 610,77 €
Charges sociales		1 081 472,78 €	1 077 474,08 €
Dotations aux amortis. & provisions		775 375,17 €	534 245,08 €
Amort. sur immobilisations		199 552,01 €	227 373,44 €
Provis. sur immobilisations			
Provis. sur actif circulant		168 091,18 €	223 667,89 €
Amort. pour risque et charges		407 731,98 €	83 203,75 €
Autres charges		917 375,76 €	1 111 743,40 €
Autres charges		917 375,76 €	1 111 743,40 €
TOTAL I		15 373 460,41 €	15 637 532,66 €
QUOTES-PARTS RESULTATS /OP COM (II)			
Quotes-parts résultats/op comm.			
CHARGES FINANCIERES (III)		68 923,23 €	82 503,76 €
Dot. aux amort. & aux provisions		5 110,00 €	2 555,00 €
Intérêts et charges assimilées		63 558,39 €	79 920,31 €
Différences négatives de change		254,84 €	28,45 €
Charges nettes/cess. mob. de plac.			
CHARGES EXCEPTIONNELLES (IV)		84 893,86 €	64 123,53 €
Sur opérations de gestion		84 893,86 €	64 123,53 €
Sur opérations en capital			
Dotations aux amort. & provis.			
PARTICIP. SALARIES EXPANSION (V)			
Partic. salariés Expansion			
IMPOTS SUR LES BENEFICES (VI)			
Impôts sur les bénéfices			
Solde créditeur		99 481,45 €	17 128,73 €
Bénéfice		99 481,45 €	17 128,73 €
TOTAL GENERAL (CHARGES)		15 626 758,95 €	15 801 288,68 €

FFC	Compte de résultat	N° Siret	78444876300028
Vélodrome national de Saint-Quentin-en-Yvelines		NAF (APE)	8551Z
1 rue Laurent Fignon		N° Identifiant	FR07784448763
78180 Montigny-le-Bretonneux	Document fin d'exercice	Période du	01/11/12
		au	31/10/13
		Tenue de compte :	EURO

Sage 100 Comptabilité pour SQL Server 16.51

Date de tirage : 23/01/2014

17:43:42

Page : 2

Détail des postes		Au 31/10/13	Au 31/10/12
PRODUITS D'EXPLOITATION			
Montant net Chiffre d'affaires (A)		2 731 287,28 €	2 743 532,40 €
Ventes de marchandises		229 607,82 €	91 506,05 €
Production vendue (B&S)		2 501 679,46 €	2 652 026,35 €
Autres produits d'exploitation (B)		12 812 120,33 €	12 952 092,44 €
Production stockée			
Production immobilisée			
Subventions d'exploitation		4 024 642,00 €	4 418 867,00 €
Reprise /prov. & transferts charge		128 717,06 €	200 439,88 €
Autres produits		8 658 761,27 €	8 332 785,56 €
TOTAL (A+B)		15 543 407,61 €	15 695 624,84 €
QUOTES-PARTS RESULTATS /OP COM (II)			
Quotes parts résultat/op. comm.			
PRODUITS FINANCIERS (III)		75 803,55 €	68 850,98 €
De participations		180,00 €	
D'autres valeurs mobil. & créances			
Autres intérêts et produits assim.		75 575,64 €	49 065,37 €
Reprise/provis. & transf. charges			
Différ. positives de change		47,91 €	6,36 €
Prod. nets/cess. val. mobil. plac.			19 779,25 €
PRODUITS EXCEPTIONNELS (IV)		7 547,79 €	36 812,86 €
Sur opérations de gestion		7 335,98 €	36 812,86 €
Sur opér. de capital, cess. actifs		211,81 €	
Sur opér. de capital, subv. d'inv.			
Autres opér. de capital			
Reprises/prov. & transf.de charges			
Solde débiteur			
Perte			
TOTAL GENERAL (PRODUITS)		15 626 758,95 €	15 801 288,68 €

ASSEMBLEE GENERALE
STATUTAIRE ANNUELLE

23 février 2014



RAPPORTS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

DE

L'EXERCICE 2012/2013

effectué par le Cabinet BOUCHARA - BENOIT et Associés
représenté par Christian ANTOUNE, Commissaire aux comptes de la FFC.

C.B.B.A.

Cabinet de Commissariat aux Comptes

136, Rue Nationale - 72000 Le Mans

Tél. : 02.43.16.13.80 - Fax : 02.43.16.13.84

E-mail : cabinet.cbba@gmail.com

RAPPORT SPECIAL
DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES
FEDERATION FRANÇAISE DE
CYCLISME

Centre National du Cyclisme
Vélodrome de Saint-Quentin-en-Yvelines
1, rue Laurent FIGNON
78180 MONTIGNY LE BRETONNEUX

Exercice clos le 31 octobre 2013

**FEDERATION FRANCAISE
DE CYCLISME**
Centre National du Cyclisme
Vélodrome de Saint-Quentin-en-Yvelines
1, rue Laurent FIGNON
78180 MONTIGNY LE BRETONNEUX

RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES

(Assemblée générale ordinaire annuelle relative à l'approbation des comptes de l'exercice clos le 31 octobre 2013)

Mesdames,
Messieurs,

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre fédération, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisés ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon les termes de l'article R.612-6 du code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attache à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimées nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission.

CONVENTIONS SOUMISES A L'APPROBATION DE L'ORGANE DELIBERANT

I - Conventions autorisées au cours de l'exercice écoulé

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention autorisée au cours de l'exercice écoulé à soumettre à l'approbation de l'organe délibérant en application des dispositions de l'article L.612-5 du code de commerce.



II - Conventions approuvées au cours d'exercices antérieurs dont l'exécution s'est poursuivie au cours de l'exercice écoulé

Nous avons été informés que l'exécution des conventions suivantes, déjà approuvées par l'organe délibérant au cours d'exercices antérieurs, s'est poursuivie au cours de l'exercice écoulé.

1- Convention entre la FFC et la Ligue Nationale de Cyclisme (LNC)

La convention conclue entre votre fédération et la Ligue Nationale du Cyclisme, pour la période allant de mars 2012 à mars 2014, renvoie dans son article 28 à une annexe spécifique qui définit les relations financières des deux entités, sur les points suivants :

✚ Article 1^{er} - Prix

Les prix des courses et des épreuves déléguées en gestion à la LNC, relèvent de la FFC, en vertu du règlement de l'Union Cycliste Internationale.

Ces prix sont versés sur des comptes spécifiques ouverts à cet effet, dont le solde global au 31 octobre 2013, était débiteur dans les comptes de votre fédération de 3.223.949 euros.

✚ Article 2 - Caisse de secours

Il a été convenu qu'une somme forfaitaire de 300.000 euros, doit être prélevée sur la caisse de secours figurant dans les comptes de la FFC, qui a été constituée avant la signature de la convention FFC / LNC du 8 septembre 2008 au profit des coureurs cyclistes professionnels français. La convention a prévu un versement de 20.000 euros sur une durée de 15 annuités.

Le solde au 31 octobre 2013 est de 200.000 euros, suite au versement de 20.000 euros sur cet exercice.

✚ Article 3 - Prime au champion du monde professionnel homme sur route, contre-la-montre et cyclo-cross

La FFC s'est engagée à régler la totalité des primes jusqu'à un montant de 69.000 euros, provisionnée par la LNC. Il est prévu que cette somme puisse être reversée à la LNC, en fonction d'un échéancier qui sera déterminé entre les parties, selon les possibilités financières de la FFC.

✚ Article 4 - Fonds de garantie des prix

La FFC doit régler les prix d'une épreuve déléguée en gestion à la LNC, en cas de manquement d'un organisateur, à due concurrence d'un montant qui a été fixé à 65.515 euros.

Au 31 octobre 2013, le compte « fonds de garantie des prix » des coureurs professionnels, est inscrit dans la comptabilité de la FFC pour 65.523 euros. Ce montant est identique à celui de l'exercice précédent.

✚ Article 5 - Capital de départ

Un « capital de départ » de 400.000 euros est dû par la FFC à la LNC.

Conformément aux termes de la convention, 20.000 euros ont été comptabilisés au titre de l'exercice, portant ainsi le solde à 220.000 euros.



C.B.B.A.

✦ Article 6 - Tarification du secteur professionnel

La tarification du secteur professionnel, relative aux licences, droits d'organisation et droits d'enregistrement des équipes membres de la LNC, est une compétence du Conseil d'Administration de la LNC.

✦ Article 7 - Contribution de la LNC au développement du secteur « amateur »

Dans le cadre du développement du cyclisme amateur, la LNC a prévu d'apporter une contribution, sous les formes suivantes :

- Aide aux actions des comités régionaux : 78.000 euros par année, qui sont versés directement par la LNC aux comités ;
- Aide aux actions du siège fédéral : 72.500 euros par année.

✦ Article 8 - Charges de structure

La convention prévoit une contribution de la LNC aux charges de structure de la FFC. Ces charges couvrent la mise à disposition de locaux, l'utilisation de divers services de la FFC, etc...

Le montant comptabilisé au titre de l'exercice, se décompose comme suit :

- gestion médicale.....	= 10.000 euros
- frais de gestion administrative..	= 12.500 euros
- mise à disposition de locaux.....	= 15.184 euros
- frais de gestion des prix	= 18.000 euros
	<hr/>
	55.684 euros

✦ Article 9 - Intérêts de retard

Le non respect des échéanciers financiers entraîne l'application d'une majoration de 0,50%, par mois de retard.

✦ Article 10 - Championnats de France Route Elite Professionnel

La convention prévoit l'affectation du résultat comptable des Championnats de France Route Professionnels à la FFC, ainsi que l'attribution à la LNC de la moitié des espaces publicitaires réservés à la FFC.

Il a également été convenu, le paiement par la FFC d'une redevance à l'UNCP de 36.588 euros, qui fait l'objet d'une convention distincte, dont l'existence remonte à la suppression des « prix coureurs » lors de cet événement.



✦ Articles 11 & 12 - Assurances & assurances des coureurs professionnels

Ces articles définissent les accords conclus entre la FFC et la LNC en matière d'assurances.

Au titre de cet exercice, la quote-part des primes d'assurance due par la LNC sur les épreuves et les licences s'élève à 525.000 euros.

2- Conventions d'apurement des dettes des comités régionaux

Des conventions d'apurement de dettes ont été conclues avec plusieurs comités régionaux. Ces accords constituent des conventions réglementées, dans la mesure où leurs présidents sont membres de votre Bureau Exécutif ou de votre Conseil Fédéral.

Ces conventions concernent la poursuite de l'apurement de la dette du comité régional d'Auvergne, ainsi que celles de l'Ile de France et de la Martinique.

Les soldes restant dus au 31 octobre 2013 sont conformes aux échéanciers fixés.

Fait au Mans, le 27 janvier 2014

Pour la SARL C.B.B.A.,
Christian ANTOUNE
Commissaire aux comptes



✦

C.B.B.A.

Cabinet de Commissariat aux Comptes

136, Rue Nationale - 72000 Le Mans

Tél. : 02.43.16.13.80 - Fax : 02.43.16.13.84

E-mail : cabinet.cbba@gmail.com

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS

FEDERATION FRANÇAISE DE
CYCLISME

Centre National du Cyclisme
Vélodrome de Saint-Quentin-en-Yvelines
1, rue Laurent FIGNON
78180 MONTIGNY LE BRETONNEUX

Exercice clos le 31 octobre 2013

**FEDERATION FRANCAISE
DE CYCLISME**
Centre National du Cyclisme
Vélodrome de Saint-Quentin-en-Yvelines
1, rue Laurent FIGNON
78180 MONTIGNY LE BRETONNEUX

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS

(Exercice clos le 31 octobre 2013)

Mesdames,
Messieurs,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 octobre 2013, sur:

- le contrôle des comptes annuels de la Fédération Française de Cyclisme, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- les vérifications et informations spécifiques.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre Bureau Exécutif et validés par votre Conseil Fédéral. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I - OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.



C.B.B.A.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de votre fédération à la fin de cet exercice.

II – JUSTIFICATION DE NOS APPRECIATIONS

En application des dispositions de l'article L.823-9 du Code de commerce, relatives à la justification des appréciations auxquelles nous avons procédé pour émettre l'opinion ci-dessus, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

- ✦ Les règles et principes comptables suivis par votre fédération sont conformes aux informations communiquées dans l'annexe ;
- ✦ Les vérifications que nous avons réalisées sur la présentation d'ensemble des comptes, n'appellent pas de commentaires particuliers ;
- ✦ Au regard des documents et des informations mis à notre disposition, nous avons contrôlé la justification des estimations comptables retenues pour le calcul des provisions qui ont été constituées au passif du bilan au titre des risques et des charges. Nous nous sommes également assurés que les dépréciations appliquées sur les stocks étaient conformes aux méthodes retenues au cours des exercices précédents, telles qu'elles sont définies dans l'annexe.

Les appréciations qui s'inscrivent dans notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, ont donc contribué à la formation de notre opinion, exprimée dans la première partie de ce rapport.

III - VERIFICATIONS ET INFORMATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport moral et dans le rapport financier, ainsi que dans les documents adressés aux membres de l'Assemblée Générale sur la situation financière et les comptes annuels.

Fait au Mans, le 27 janvier 2014

Pour la SARL C.B.B.A.
Christian ANTOUNE
Commissaire aux comptes



FFC

Bilan actif

N° Siret 78444876300028

NAF (APE) 8551Z

N° Identifiant FR07784448763

Période du 01/11/12

au 31/10/13

Tenue de compte : EURO

Vélodrome national de Saint-Quentin-en-Yvelines

1 rue Laurent Fignon

78180 Montigny-le-Bretonneux

Document fin d'exercice

Sage 100 Comptabilité pour SQL Server 16.51

Date de tirage : 23/01/2014

Page : 1

Détail des postes	Valeurs brutes	Amortis. et provisions	Valeurs nettes	Au 31/10/12
Capital souscrit non-appelé (I)				
Capital souscrit non-appelé (I)				
Immobilisations incorporelles	1 258 376,63 €	1 057 551,34 €	200 825,29 €	41 687,08 €
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concessions, brevets, droits simil	1 218 446,97 €	1 057 551,34 €	160 895,63 €	15 241,04 €
Fonds commercial				
Autres immob. incorporelles				
Immob. incorporelles en cours	39 929,66 €		39 929,66 €	26 446,04 €
Avances et acomptes sur immos				
Immobilisations corporelles	5 598 434,81 €	3 952 061,20 €	1 646 373,61 €	1 814 359,03 €
Terrains	397 340,91 €		397 340,91 €	397 340,91 €
Constructions	2 247 581,85 €	1 302 497,47 €	945 084,38 €	987 274,34 €
Installations techn., mat., outil	780 926,43 €	733 313,37 €	47 613,06 €	
Autres immob. corporelles	2 172 585,62 €	1 916 250,36 €	256 335,26 €	429 743,78 €
Immobilisations en cours				
Avances & acomptes				
Immobilisations financières	257 875,37 €	10 220,00 €	247 655,37 €	226 146,84 €
Participations selon mise en équ.				
Autres participations	2 400,00 €		2 400,00 €	
Créances rattach. à des particip.				
Autres titres immobilisés	12 015,24 €		12 015,24 €	12 015,24 €
Prêts	197 238,23 €	10 220,00 €	187 018,23 €	182 812,69 €
Autres immob. financières	46 221,90 €		46 221,90 €	31 318,91 €
TOTAL I	7 114 686,81 €	5 019 832,54 €	2 094 854,27 €	2 082 192,95 €
Stocks et en-cours	2 684 318,08 €	1 801 044,51 €	883 273,57 €	1 031 133,96 €
Matières premières & approvision	2 564 208,39 €	1 790 919,97 €	773 288,42 €	930 879,85 €
En cours de production de biens				
En cours production de services				
Produits intermédiaires & finis				
Marchandises	120 109,69 €	10 124,54 €	109 985,15 €	100 254,11 €



FFC	Bilan actif	N° Siret	78444876300028
Vélodrome national de Saint-Quentin-en-Yvelines		NAF (APE)	8551Z
1 rue Laurent Fignon		N° Identifiant	FR07784448763
78180 Montigny-le-Bretonneux	Document fin d'exercice	Période du	01/11/12
		au	31/10/13
		Tenue de compte :	EURO

Sage 100 Comptabilité pour SQL Server 16.51

Date de tirage : 23/01/2014

Page : 2

Détail des postes	Valeurs brutes	Amortis. et provisions	Valeurs nettes	Au 31/10/12
Avances & acomptes versés/com.	29 867,53 €		29 867,53 €	35 053,85 €
Avances & acomptes versés/com.	29 867,53 €		29 867,53 €	35 053,85 €
Créances	2 188 171,88 €	28 823,68 €	2 159 348,20 €	2 603 763,62 €
Clients et comptes rattachés	2 085 656,76 €	21 023,68 €	2 064 633,08 €	2 432 207,47 €
Autres créances	102 515,12 €	7 800,00 €	94 715,12 €	171 556,15 €
Disponibilités	4 007 175,94 €		4 007 175,94 €	5 947 077,16 €
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	4 007 175,94 €		4 007 175,94 €	5 947 077,16 €
Charges constatées d'avance	131 510,88 €		131 510,88 €	134 087,08 €
Charges constatées d'avance	131 510,88 €		131 510,88 €	134 087,08 €
TOTAL II	9 041 044,31 €	1 829 868,19 €	7 211 176,12 €	9 751 115,67 €
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes rembours. d'obligations (IV)				
Primes de rembours. d'obligations				
Ecart de conversion actif (V)				
Ecart de conversion actif (VI)				
TOTAL GENERAL (I à VI)	16 155 731,12 €	6 849 700,73 €	9 306 030,39 €	11 833 308,62 €

FFC

Bilan passif

N° Siret 78444876300028

NAF (APE) 8551Z

N° Identifiant FR07784448763

Période du 41 214,00 €

au 41 578,00 €

Tenue de compte : EURO

Vélodrome national de Saint-Quentin-en-Yvelines

1 rue Laurent Fignon

78180 Montigny-le-Bretonneux

Document fin d'exercice

Sage 100 Comptabilité pour SQL Server 16.51

Date de tirage : 23/01/2014

Page : 3

Détail des postes	Valeurs brutes	Amortis. et provisions	Valeurs nettes	Au 31/10/12
Fonds de dotation			7 622,42 €	7 622,42 €
Fonds de dotation			7 622,42 €	7 622,42 €
Primes d'émission, de fusion				
Primes d'émission, de fusion				
Ecart de réévaluation				
Ecart de réévaluation				
Réserves			490 747,72 €	490 747,72 €
Réserve légale				
Rés. statutaires ou contractuelles			338 298,70 €	338 298,70 €
Réserves réglementées				
Autres réserves			152 449,02 €	152 449,02 €
Report à nouveau			-448 650,29 €	-465 779,02 €
Report à nouveau			-448 650,29 €	-465 779,02 €
Résultat de l'exercice			99 481,45 €	17 128,73 €
Résultat de l'exercice			99 481,45 €	17 128,73 €
Subventions d'investissement				
Subventions d'investissement				
Provisions réglementées				
Provisions réglementées				
TOTAL (I)			149 201,30 €	49 719,85 €
Produits émissions titres particip.				
Produits émissions titres particip				
Avances conditionnées				
Avances conditionnées				
TOTAL (II)				

FFC

Bilan passif

N° Siret 78444876300028

NAF (APE) 8551Z

Vélodrome national de Saint-Quentin-en-Yvelines

N° Identifiant FR07784448763

1 rue Laurent Fignon

Période du 01/11/12

78180 Montigny-le-Bretonneux

Document fin d'exercice

au 31/10/13

Tenue de compte : EURO

Sage 100 Comptabilité pour SQL Server 16.51

Date de tirage : 23/01/2014

Page : 4

Détail des postes	Valeurs brutes	Amortis. et provisions	Valeurs nettes	Au 31/10/12
Provisions pour risques			408 810,61 €	50 530,82 €
Provisions pour risques			408 810,61 €	50 530,82 €
Provisions pour charges			362 844,52 €	374 954,67 €
Provisions pour charges			362 844,52 €	374 954,67 €
TOTAL (III)			771 655,13 €	425 485,49 €
Emprunts obligataires convertibles				
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts & dettes aup. étab. crédit			790 495,06 €	2 715 777,98 €
Emprunts & dettes aup. étab. crédit			790 495,06 €	2 715 777,98 €
Emprunts et dettes financ. divers			13 732,92 €	13 732,92 €
Emprunts et dettes financ. divers			13 732,92 €	13 732,92 €
Avanc. & acptes reçus/com en cours				
Av. & ac. reçus s/com. en cours				
Dettes fourniss. & cptes rattachés			1 103 005,99 €	1 504 416,73 €
Dettes fourniss. & cptes rattachés			1 103 005,99 €	1 504 416,73 €
Dettes fiscales et sociales			1 050 532,45 €	1 088 030,38 €
Dettes fiscales et sociales			1 050 532,45 €	1 088 030,38 €
Dettes sur immo. et cptes rattachés				
Dettes sur immo. & cptes rattachés				
Autres dettes			5 109 775,90 €	5 510 997,78 €
Autres dettes			5 109 775,90 €	5 510 997,78 €
Produits constatés d'avance			317 631,64 €	525 147,49 €

FFC**Bilan passif**

N° Siret 78444876300028
NAF (APE) 8551Z
N° Identifiant FR07784448763
Période du 01/11/12
au 31/10/13
Tenue de compte : EURO

Vélodrome national de Saint-Quentin-en-Yvelines
1 rue Laurent Fignon
78180 Montigny-le-Bretonneux

Document fin d'exercice

Sage 100 Comptabilité pour SQL Server 16.51

Date de tirage : 23/01/2014

Page : 5

Détail des postes	Valeurs brutes	Amortis. et provisions	Valeurs nettes	Au 31/10/12
TOTAL (IV)			8 385 173,96 €	11 358 103,28 €
Ecarts de conversion passif (V) Ecarts de conversion passif				
TOTAL GENERAL (I à V)			9 306 030,39 €	11 833 308,62 €

FFC		Compte de résultat		N° Siret	78444876300028
Vélodrome national de Saint-Quentin-en-Yvelines		NAF (APE)	8551Z	N° Identifiant	FR07784448763
1 rue Laurent Fignon		Période du	01/11/12	au	31/10/13
78180 Montigny-le-Bretonneux		Document fin d'exercice		Tenue de compte : EURO	
Sage 100 Comptabilité pour SQL Server 16.51		Date de tirage : 23/01/2014		17:43:42	Page : 1
Détail des postes		Au 31/10/13	Au 31/10/12		
CHARGES D'EXPLOITATION					
Coût d'achat des marchandises		326 792,13 €	73 340,69 €		
Achats de marchandises		313 930,04 €	55 969,72 €		
Variations de stocks de march.		12 862,09 €	17 370,97 €		
Consommation exercice /tiers		9 456 888,96 €	10 072 452,33 €		
Achats matières premières		400 548,71 €	839 882,60 €		
Achats autres approvisionnements					
Variation de stocks Mat./approv.		4 400,25 €	-327 320,26 €		
Autres achats et charges externes		9 051 940,00 €	9 559 889,99 €		
Impôts, taxes et vers. assimilés		288 116,39 €	308 666,31 €		
Impôts, taxes et vers/ assimilés		288 116,39 €	308 666,31 €		
Charges du personnel		3 608 912,00 €	3 537 084,85 €		
Salaires et traitements		2 527 439,22 €	2 459 610,77 €		
Charges sociales		1 081 472,78 €	1 077 474,08 €		
Dotations aux amortis. & provisions		775 375,17 €	534 245,08 €		
Amort. sur immobilisations		199 552,01 €	227 373,44 €		
Provis. sur immobilisations					
Provis. sur actif circulant		168 091,18 €	223 667,89 €		
Amort. pour risque et charges		407 731,98 €	83 203,75 €		
Autres charges		917 375,76 €	1 111 743,40 €		
Autres charges		917 375,76 €	1 111 743,40 €		
TOTAL I		15 373 460,41 €	15 637 532,66 €		
QUOTES-PARTS RESULTATS /OP COM (II)					
Quotes-parts résultats/op comm.					
CHARGES FINANCIERES (III)		68 923,23 €	82 503,76 €		
Dot. aux amort. & aux provisions		5 110,00 €	2 555,00 €		
Intérêts et charges assimilées		63 558,39 €	79 920,31 €		
Différences négatives de change		254,84 €	28,45 €		
Charges nettes/cess. mob. de plac.					
CHARGES EXCEPTIONNELLES (IV)		84 893,86 €	64 123,53 €		
Sur opérations de gestion		84 893,86 €	64 123,53 €		
Sur opérations en capital					
Dotations aux amort. & provis.					
PARTICIP. SALARIES EXPANSION (V)					
Partic. salariés Expansion					
IMPOTS SUR LES BENEFICES (VI)					
Impôts sur les bénéfices					
Solde créditeur		99 481,45 €	17 128,73 €		
Bénéfice		99 481,45 €	17 128,73 €		
TOTAL GENERAL (CHARGES)		15 626 758,95 €	15 801 288,68 €		

FFC	Compte de résultat	N° Siret	78444876300028
Vélodrome national de Saint-Quentin-en-Yvelines		NAF (APE)	8551Z
1 rue Laurent Fignon		N° Identifiant	FR07784448763
78180 Montigny-le-Bretonneux	Document fin d'exercice	Période du	01/11/12
		au	31/10/13
		Tenue de compte :	EURO

Sage 100 Comptabilité pour SQL Server 16.51

Date de tirage : 23/01/2014

17:43:42

Page : 2

Détail des postes		Au 31/10/13	Au 31/10/12
PRODUITS D'EXPLOITATION			
Montant net Chiffre d'affaires (A)		2 731 287,28 €	2 743 532,40 €
Ventes de marchandises		229 607,82 €	91 506,05 €
Production vendue (B&S)		2 501 679,46 €	2 652 026,35 €
Autres produits d'exploitation (B)		12 812 120,33 €	12 952 092,44 €
Production stockée			
Production immobilisée			
Subventions d'exploitation		4 024 642,00 €	4 418 867,00 €
Reprise /prov. & transferts charge		128 717,06 €	200 439,88 €
Autres produits		8 658 761,27 €	8 332 785,56 €
TOTAL (A+B)		15 543 407,61 €	15 695 624,84 €
QUOTES-PARTS RESULTATS /OP COM (II)			
Quotes parts résultat/op. comm.			
PRODUITS FINANCIERS (III)		75 803,55 €	68 850,98 €
De participations		180,00 €	
D'autres valeurs mobil. & créances			
Autres intérêts et produits assim.		75 575,64 €	49 065,37 €
Reprise/provis. & transf. charges			
Différ. positives de change		47,91 €	6,36 €
Prod. nets/cess. val. mobil. plac.			19 779,25 €
PRODUITS EXCEPTIONNELS (IV)		7 547,79 €	36 812,86 €
Sur opérations de gestion		7 335,98 €	36 812,86 €
Sur opér. de capital, cess. actifs		211,81 €	
Sur opér. de capital, subv. d'inv.			
Autres opér. de capital			
Reprises/prov. & transf.de charges			
Solde débiteur			
Perte			
TOTAL GENERAL (PRODUITS)		15 626 758,95 €	15 801 288,68 €



ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS

Les comptes annuels au 31 octobre 2013 ont été arrêtés par le Bureau Exécutif et validés par le Conseil Fédéral le 25 janvier 2014. Ils présentent les caractéristiques suivantes :

le bilan de l'exercice présente un total de 9 306 030 €

le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche :

un total produits de 15 626 759 €

un total charges de 15 527 278 €

dégage un bénéfice de 99 481 €

L'exercice considéré :
- débute le 1er novembre 2012
- se termine le 31 octobre 2013
- et a une durée de 12 mois.

Les notes (ou tableaux) ci-après font partie intégrante des Comptes Annuels.

REGLES ET METHODES COMPTABLES

Conformément aux instructions ministérielles du 15 septembre 1998 et du 19 février 1999 fixant le cadre fiscal des associations, la FFC a dissocié ses activités purement associatives de celles à caractère lucratif (au sens de ces instructions).

Suite à une recommandation des services fiscaux, une section spécifique à la France Cycliste a été créée afin de tenir compte du régime fiscal applicable à la presse.

L'organisation comptable de l'exercice clos le 31 octobre 2013 a été établie en fonction des règles fixées par ces instructions.

Les comptes annuels ont été établis et présentés selon la réglementation française en vigueur résultant des arrêtés du Comité de la Réglementation Comptable (CRC).

Il est fait application des règlements CRC 2004-06 du 23 novembre 2004 relatif à la définition, la comptabilisation et l'évaluation des actifs et CRC 2002-10 du 12 décembre 2002 relatif à l'amortissement et à la dépréciation des actifs.

IMMOBILISATIONS

En 2006, des composants ont été identifiés conduisant à isoler de la structure globale du bâtiment, le terrain, le parking, la climatisation et la toiture et les durées d'amortissement ont été reconsidérées pour correspondre à la durée de vie réelle estimée des biens.

Les immobilisations sont évaluées à leur coût d'acquisition.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue :

. Construction (structure générale de bâtiment)	50 ans
. Agencements et installations	10 ans
. Matériel de bureau, informatique et logiciels	de 3 à 5 ans
. Mobilier	5 ans
. Matériel roulant	4 ans
. Autres matériels	de 3 à 5 ans

cha

STOCKS

Les stocks sont évalués au prix d'achat augmenté des frais accessoires et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.

Une provision est constituée en fonction de l'obsolescence et de la valeur d'utilité des éléments stockés.

Compte tenu de l'obsolescence plus rapide observée sur les premières années d'utilisation des stocks techniques, la méthode de calcul reste identique à celle de l'exercice précédent.

Les taux de provisions cumulées s'établissent à :

- première année :	40%
- deuxième année :	60%
- troisième année	75%
- quatrième année et suivante :	85%

Les stocks de vêtements sont provisionnés en fonction des dépréciations spécifiques qui pourraient être constatées.

Aussi en 2013, une provision pour dépréciation a été comptabilisée concernant les stocks de vêtements de la marque GIORDANA (ce fournisseur n'étant plus référencé en 2014).

CREANCES

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.



INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

CHIFFRE D'AFFAIRES ET AUTRES PRODUITS D'EXPLOITATION PAR SECTEUR :

Secteur "Vie Associative" :	12 669 717 €
Secteur "Activités" :	2 400 592 €
Secteur "France Cycliste" :	473 099 €
	15 543 408 €

EFFECTIFS AU 31 OCTOBRE 2013 :

47 personnes (dont 12 cadres)

INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

PROVISION POUR RISQUES :

1. Contentieux judiciaires :

AFFAIRE KING

Par arrêt en date du 26 novembre 2012, la Cour d'Appel de Grenoble a condamné la FFC à une amende de 20 000 € avec sursis sur l'action publique. Toutefois, sur l'action civile, la Cour s'est déclarée incompétente au profit de la juridiction Administrative.

Un pourvoi en cassation a été formé aussi bien par la FFC et son assureur COVEA que par les consorts KING. Aucune date d'audience devant la Cour de cassation n'a été fixée jusqu'alors. Aussi, le solde de la provision au 31 octobre 2012, soit 3 000 €, qui couvre les frais d'avocats, a été maintenue au 31 octobre 2013.

2. Contentieux sociaux :

LITIGES PRUD'HOMMAUX

Au 31 octobre 2013, il existait trois litiges prud'hommaux qui ont été provisionnés à la totalité des demandes des parties adverses, pour un montant de 405 811 €.

HONORAIRES AUDIT LEGAL :

Les honoraires relatifs à l'audit légal de l'exercice s'élèvent à 27 730 € H.T.

SALAIRES :

Le montant global des rémunérations au titre de l'exercice des trois plus hauts salaires s'élève à 235 731 €.

CONVENTION ENTRE LA FFC ET LA LNC :

En date du 26 février 2012, l'Assemblée Générale de la FFC a approuvé une nouvelle convention avec la LNC, dont la durée prévue à son article 29, stipule qu'elle est exécutoire à compter de sa signature, et ce jusqu'au 1er mars 2014.

Les conséquences financières de cette convention chiffrées et inscrites dans l'annexe financière, se traduisent au 31 octobre 2013 comme suit :

1°) Sommes dues par la FFC

Sommes figurant en dettes dans les comptes de la FFC à attribuer à la LNC :

- Art. 2 : Caisse de Secours de Cyclisme Professionnel (300 000 €) 200 000 €
- Montant à verser en 15 annuités de 20 000 € au 30 septembre de chaque année à compter de l'exercice comptable 2009, soit :
- exercice 2008-2009 : règlement FFC de 20 000 €, reste dû au 31/10/2009 = 280 000 €
- exercice 2009-2010 : règlement FFC de 20 000 €, reste dû au 31/10/2010 = 260 000 €
- exercice 2010-2011 : règlement FFC de 20 000 €, reste dû au 31/10/2011 = 240 000 €
- exercice 2011-2012 : règlement FFC de 20 000 €, reste dû au 31/10/2012 = 220 000 €
- exercice 2012-2013 : règlement FFC de 20 000 €, reste dû au 31/10/2013 = 200 000 €





INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES SUITE

- Art. 4 : Fonds de garantie des prix 65 523 €
Montant à verser fixé conventionnellement à 65 515 € selon un échéancier à déterminer entre les parties selon les possibilités financières de la FFC

Sommes occasionnant une charge pour la FFC :

- Art. 3 : Prime Champion du Monde 69 000 €
A verser par la FFC à l'issue du paiement des sommes mentionnées aux articles 2 et 5 selon un échéancier à déterminer entre les parties
- Art. 5 : " Capital de Départ" 220 000 €
Une somme de 100 000 € a été versée à la création de la LNC.
Le solde soit 300 000 € est à verser en 15 annuités de 20 000 € au 30 octobre de chaque année à compter de l'exercice comptable 2010, soit :
 - exercice 2009-2010 : règlement FFC de 20 000 €, reste dû au 31/10/2010 = 280 000 €
 - exercice 2010-2011 : règlement FFC de 20 000 €, reste dû au 31/10/2011 = 260 000 €
 - exercice 2011-2012 : règlement FFC de 20 000 €, reste dû au 31/10/2012 = 240 000 €
 - exercice 2012-2013 : règlement FFC de 20 000 €, reste dû au 31/10/2013 = 220 000 €
- Art. 10 : Championnat de France Route Elite Professionnel 36 588 €
Rappel de la redevance annuelle versée au cours de l'exercice 2012-2013 à l'UNCP, qui a fait l'objet d'une convention distincte entre la FFC et l'UNCP, soit 36 588 €.

2°) Sommes dues par la LNC

- Art. 7 : Contribution de la LNC au développement du secteur amateur :
 - Aide aux actions des Comités Régionaux 78 000 €
versement de 78 000 € par année pour 2012 et 2013
En 2013, ce montant est réparti directement par la LNC aux comités Régionaux.
 - Aide aux actions du Siège Fédéral 72 500 €
versement de 72 500 € par année pour 2012 et 2013
- Art. 8 : Charges de structure 55 684 €
la LNC contribue aux charges de structure de la FFC engagées pour son compte (mise à disposition de locaux, utilisation des divers services FFC, etc.)
Dans le cadre de la commission mixte FFC/LNC, les trésoriers respectifs de la FFC et de la LNC valident annuellement le montant des charges visées à cet article.
- Art. 11 : Assurances 525 000 €
la LNC participe au recouvrement de la prime d'assurance annuelle fixée par l'assureur et dont est redevable la FFC, souscripteur du contrat collectif.
Au titre de l'exercice 2012-2013, la quote-part des primes d'assurance due par la LNC sur les épreuves et les licences s'élève à 525 000 €

Cher

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES SUITE

PROVISIONS POUR CHARGES

Les indemnités de fin de carrière estimées à la clôture du bilan s'élèvent à 341 060 € (charges sociales incluses à hauteur de 57% pour le secteur "associatif" et de 54% pour le secteur "activités").

Les indemnités au titre des médailles du travail ont été estimées au 31 octobre 2013 à 21 785 €.





ANNEXES A L'ACTIF DU BILAN

CONCESSIONS, BREVETS, LICENCES

	VALEUR BRUTE début d'exercice	AUGMENTATIONS	DIMINUTIONS	VALEUR BRUTE fin d'exercice
LOGICIELS	1 060 150	158 297		1 218 447
IMMOB. INCORPOR. EN COURS	26 446	165 103	151 619	39 930
TOTAL	1 086 596	323 400	151 619	1 258 377

AMORTISSEMENTS CONCESSIONS, BREVETS, LICENCES

	AMORTISSEMENTS début d'exercice	AUGMENTATIONS	DIMINUTIONS	AMORTISSEMENTS fin d'exercice
LOGICIELS	1 044 909	12 642		1 057 551
TOTAL	1 044 909	12 642	0	1 057 551

JL



ANNEXES A L'ACTIF DU BILAN

AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	VALEUR BRUTE début d'exercice	AUGMENTATIONS	DIMINUTIONS	VALEUR BRUTE fin d'exercice
TERRAIN ROSNY-SOUS-BOIS	359 841			359 841
TERRAIN MONTRY	37 500			37 500
BATIMENT ROSNY-SOUS-BOIS	2 035 082			2 035 082
BATIMENT MONTRY	212 500			212 500
MATERIEL DE CHRONOMETRAGE	33 512			33 512
MATERIEL PHOTO-FINISH	3 587			3 587
MATERIEL JOURNAL	7 102		588	6 514
MATERIEL SPORTIF / LABORATOIRE	664 438			664 438
MATERIEL DIVERS	72 875			72 875
AGENCEMENTS AMENAG. INSTALLATIONS	1 097 311			1 097 311
MATERIEL DE TRANSPORT	166 758			166 758
MATERIEL BUREAU INFORMATIQUE	457 413	3 895	3 118	458 190
MATERIEL MOBILIER DE BUREAU	335 277		4 014	331 263
MATERIEL MOBILIER DE STAND	99 159	15 029		114 188
MATERIEL DE RECEPTION	4 875			4 875
TOTAL	5 587 230	18 925	7 720	5 598 435

Chen



ANNEXES A L'ACTIF DU BILAN

AMORTISSEMENTS AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	AMORTISSEMENTS début d'exercice	AUGMENTATIONS	DIMINUTIONS	AMORTISSEMENTS fin d'exercice
BATIMENT ROSNY-SOUS-BOIS	1 258 867	37 940		1 296 807
BATIMENT MONTRY	1 440	4 250		5 690
MATERIEL DE CHRONOMETRAGE	31 989	1 262		33 251
MATERIEL PHOTO-FINISH	1 528	1 196		2 723
MATERIEL JOURNAL	7 102		588	6 514
MATERIEL SPORTIF / LABORATOIRE	583 541	38 180		621 721
MATERIEL DIVERS	64 568	4 537		69 104
AGENCEMENTS AMENAG. INSTALLATIONS	835 007	63 509		898 516
MATERIEL DE TRANSPORT	163 037	1 828		164 865
MATERIEL BUREAU INFORMATIQUE	414 072	23 663	3 118	434 617
MATERIEL MOBILIER DE BUREAU	331 195	1 681	4 014	328 863
MATERIEL MOBILIER DE STAND	75 650	8 864		84 515
MATERIEL DE RECEPTION	4 875			4 875
	-----	-----	-----	-----
TOTAL	3 772 871	186 910	7 720	3 952 061

Ch



ANNEXES A L'ACTIF DU BILAN

IMMOBILISATIONS FINANCIERES

	MONTANTS début d'exercice	AUGMENTATIONS	DIMINUTIONS	MONTANTS fin d'exercice
PARTICIPATION M.L.P.	0	2 400		2 400
AUTRES TITRES IMMOBILISES	12 015			12 015
PRET LT 1% CONSTRUCTION	176 978	10 549	597	186 930
AUTRES PRETS	10 944		636	10 308
DEPOTS & CAUTIONNEMENTS VERSES	31 319	28 040	13 137	46 222
TOTAL	231 257	40 989	14 371	257 875

Ch

ANNEXES A L'ACTIF DU BILAN

STOCKS & EN-COURS

	VALEUR STOCKS début d'exercice	VALEUR STOCKS fin d'exercice	VARIATION DES STOCKS
MATIERES PREMIERES & APPROVISIONNEMENTS	2 568 609	2 564 208	-4 400
MARCHANDISES	132 972	120 110	-12 862
TOTAL	2 701 580	2 684 318	-17 262

PROVISIONS POUR DEPRECIATION DES STOCKS

	PROVISION STOCKS début d'exercice	PROV STOCKS fin d'exercice	VARIATION PROVISIONS
MATIERES PREMIERES & APPROVISIONNEMENTS	1 637 729	1 790 920	153 191
MARCHANDISES	32 718	10 125	-22 593
TOTAL	1 670 446	1 801 045	130 598

dr



ANNEXES A L'ACTIF DU BILAN

CLIENTS ET COMPTES RATTACHES

	BRUT	PROVISION	NET
CLIENTS DIVERS	587 750		587 750
ORGANISATEURS VTT ET CYCLOSPORTIVES	4 600		4 600
SITES VTT	34 323		34 323
COMITES REGIONAUX	845 899		845 899
ATHLETES (REFACTURATION PENSIONS)	19 356		19 356
CLIENTS DOUTEUX	28 244	21 024	7 221
FACTURES A ETABLIR	565 483		565 483
	-----	-----	-----
TOTAL	2 085 657	21 024	2 064 633

AUTRES CREANCES

	BRUT	PROVISION	NET
FOURNISSEURS AVANCES ET ACOMPTE	29 868		29 868
FOURNISSEURS AVOIRS A RECEVOIR	419		419
AVANCES ACOMPTE AU PERSONNEL	8 004		8 004
TICKETS RESTAURANT	5 636		5 636
TVA DEDUCTIBLE	19 456		19 456
ETAT PRODUITS A RECEVOIR	19 011		19 011
DEBITEURS DIVERS	33 092	7 800	25 292
DIVERS PRODUITS A RECEVOIR	16 898		16 898
	-----	-----	-----
TOTAL	132 383	7 800	124 583

TOTAL GENERAL	2 218 039	28 824	2 189 216
----------------------	------------------	---------------	------------------

de



ANNEXES A L'ACTIF DU BILAN

BANQUES

	MONTANT
BANQUE POPULAIRE GESTION PRIX	257
BANQUE POPULAIRE SECTEUR ASSOCIATIF	21 859
BANQUE POPULAIRE SECTEUR ACTIVITES	12 739
BANQUE POPULAIRE SECTEUR FRANCE CYCLISTE	7 957
CREDIT DU NORD COMPTE SUR LIVRET	500 414
CREDIT DU NORD PRIX COMPTE COURANT	174 466
CREDIT DU NORD PRIX COMPTE SUR LIVRET	3 049 226
LA BANQUE POSTALE	1 763
CHEQUES A ENCAISSER	183 146
INTERETS COURUS A RECEVOIR	51 090
TOTAL	4 002 918

CAISSES

	MONTANT
CAISSE SIEGE SOCIAL	4 059
CAISSE EN DEVICES	199
TOTAL	4 258

TOTAL GENERAL	4 007 176
----------------------	------------------



ANNEXES AU PASSIF DU BILAN

EMPRUNTS ET DETTES FINANCIERES

EMPRUNTS ET DETTES BANCAIRES

	MONTANT
EMPRUNTS IMMOBILIERS BANQUE POPULAIRE	667 262
INTERETS COURUS SUR EMPRUNTS	660
CREDIT DU NORD COMPTE COURANT	122 572
TOTAL	790 495

EMPRUNTS ET DETTES FINANCIERES DIVERSES

	MONTANT
DEPOTS RECUS	13 733
TOTAL	13 733

de



ANNEXES AU PASSIF DU BILAN

FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES

	MONTANT
COLLECTIF FOURNISSEURS	619 505
FACTURES NON PARVENUES	483 501
TOTAL	1 103 006

DETTES FISCALES ET SOCIALES

	MONTANT
PERSONNEL CHARGES A PAYER	370 376
INDEMNITES JOURNALIERES CPAM	940
URSSAF	104 032
REUNICA	82 276
AUDIENS	1 770
AGF	27 077
IONIS	2 099
GMC	3 695
ORG.SOCIAUX CHARGES A PAYER	209 748
TAXE D'APPRENTISSAGE	2 658
FORMATION CONTINUE	32 272
1% CONSTRUCTION	18 995
TVA A DECAISSER	17 514
TVA COLLECTEE	78 027
TVA COLLECTEE A REGULARISER	5 070
TVA SUR FACTURES A ETABLIR	14 785
TAXE SUR SALAIRES	15 443
COTISATION FONCIERE DES ENTREPRISES (CFE)	13 428
ETAT RETENUE A LA SOURCE	49 513
ETAT CHARGES A PAYER	816
TOTAL	1 050 532

John



ANNEXES AU PASSIF DU BILAN

AUTRES DETTES

	MONTANT
FOURNISSEURS CLIENTS PARTENARIAT ECHANGES	186
CLIENTS AVOIRS A ETABLIR	62 524
DEPOTS PRIX DIVERS	60 607
EPREUVES PROFESSIONNELLES	3 110 781
EPREUVES AMATEURS	256 737
NOTES DE FRAIS A PAYER	25 201
REVERSEMENTS COMITES REGIONAUX	35 974
CREDITEURS DIVERS	8 252
LIGUE NATIONALE DU CYCLISME	200 000
CAISSE DE SECOURS PROFESSIONNELS	288
FONDS DE GARANTIE SUR PRIX COURSES PROFESSIONNELLES	65 523
CAISSE DE SECOURS AMATEURS	78 877
PRELEVEMENTS DIVERS SUR PRIX (CLCD, CPA, UNCP)	32 455
CLUBS, COMITES DEPART. REGION. (MEGENAT FFC / ASO)	273 716
DIVERS CHARGES A PAYER	359 532
PRIX A VERSER AUX COMITES	7 786
PRIX A VERSER AUX EQUIPES FRANCAISES	92 203
PRIX A VERSER AUX PROFESSIONNELS INDIVIDUELS	9 794
PRIX A VERSER AUX FEDERATIONS	25 262
PRIX A VERSER AUX MANDATAIRES	404 081

TOTAL	5 109 776

Cher



ETAT DES CREANCES

INTITULE	Montant Brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
De l'actif immobilisé			
Prêts	197 238		197 238
Autres immobilisations financières	46 222	20 900	25 322
TOTAL	243 460	20 900	222 560
De l'actif circulant			
Clients douteux ou litigieux	28 244		28 244
Clients et comptes rattachés	2 057 412	2 057 412	
Personnel et Comptes rattachés	8 004	8 004	
Tickets restaurant	5 636	5 636	
Impôts sur les bénéfices			
Etat subventions à recevoir		0	
Taxe sur la valeur ajoutée	19 456	19 456	
Divers			
Groupe et Associés			
Débiteurs divers	69 420	61 620	7 800
TOTAL	2 188 172	2 152 128	36 044
Charges constatées d'avance	131 511	131 511	
TOTAL	131 511	131 511	0

ETAT DES DETTES

INTITULE	Montant Brut	- 1 an	+ 1 an -5 ans	+ 5 ans
Emprunts obligatoires convertibles				
Autres emprunts obligataires (1)				
Emprunts et dettes auprès d'établissements de crédit :				
- à un an maximum à l'origine				
- à plus d'un an à l'origine	790 495	251 155	421 010	118 329
Emprunts et dettes financières diverses	13 733	13 733		
Fournisseurs et comptes rattachés	1 103 006	1 103 006		
Personnel et Comptes rattachés	371 316	371 316		
Sécurité Sociale et autres Organismes sociaux	484 621	484 621		
Impôts sur les bénéfices				
Taxe sur la valeur ajoutée	115 396	115 396		
Obligations cautionnées				
Autres impôts taxes et versements assimilés	79 199	79 199		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Groupe et Associés				
Autres dettes	5 109 776	4 929 776	80 000	100 000
Dettes représentatives de titres empruntés				
Produits constatés d'avance	317 632	317 632		
TOTAL	8 385 174	7 665 834	501 010	218 329

Chu



PROVISIONS INSCRITES AU BILAN

INTITULE	Montant au début de l'exercice	Augmentation : Dotations de l'exercice	Diminution : Reprises de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice
Provisions pour risques et charges	425 485	407 732	61 562	771 655
TOTAL	425 485	407 732	61 562	771 655

de

DETAIL DES CHARGES A PAYER

EMPRUNTS ET DETTES AUPRES DES ETABLISSEMENTS DE CREDIT

	Au 31/10/2013	Au 31/10/2012
Intérêts courus sur emprunts	660	811
TOTAL	660	811

DETTES FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES

	Au 31/10/2013	Au 31/10/2012
Fournisseurs, factures non parvenues	483 501	961 885
TOTAL	483 501	961 885

DETTES FISCALES ET SOCIALES

	Au 31/10/2013	Au 31/10/2012
RTT	21 553	
Congés Payés	176 206	186 541
13ème mois	108 187	110 593
Heures Années + vacations	64 430	67 305
Autres organismes sociaux à payer	209 748	202 399
Etat - Charges à Payer	816	1 640
TOTAL	580 940	568 479

Ju

DETAIL DES PRODUITS A RECEVOIR

PRODUITS FINANCIERS A RECEVOIR

	Au 31/10/2013	Au 31/10/2012
Produits financiers à recevoir sur comptes sur livret	51 090	17 316
TOTAL	51 090	17 316

che

**DETAIL DES PRODUITS & CHARGES
CONSTATES D'AVANCE**

DETAIL DES PRODUITS CONSTATES D'AVANCE

	Au 31/10/2013	Au 31/10/2012
Produits constatés d'avance	317 632	525 147
TOTAL	317 632	525 147

DETAIL DES CHARGES CONSTATEES D'AVANCE

	Au 31/10/2013	Au 31/10/2012
Charges constatées d'avance	131 511	134 087
TOTAL	131 511	134 087

che



**DETAIL DES CHARGES ET PRODUITS
EXCEPTIONNELS**

CHARGES SUR OPERATIONS DE GESTION ET EN CAPITAL

	Au 31/10/2013	Au 31/10/2012
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	84 894	64 124
Charges exceptionnelles sur opérations de capital		
TOTAL	84 894	64 124

PRODUITS SUR OPERATIONS DE GESTION ET EN CAPITAL

	Au 31/10/2013	Au 31/10/2012
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	7 336	36 813
Produits exceptionnels sur opérations de capital	212	
TOTAL	7 548	36 813

Cher